



**Réunion plénière**  
**Comité Scientifique Français de la Désertification**  
**Compte rendu**

Le CSFD a tenu sa 22<sup>ème</sup> réunion le 18 décembre 2008 dans la salle du Conseil d'AGROPOLIS INTERNATIONAL à Montpellier.  
L'ordre du jour est rappelé en annexe. Etaient présents :

**Membres du Comité**

Gérard BEGNI	Alexandre ICKOWICZ
Ronald BELLEFONTAINE	Maya LEROY
Marc BIED-CHARRETON	Monique MAINGUET
André BOURGEOT	André MARTY
Jean-Paul CHASSANY	Mélanie REQUIER-DESJARDINS
Antoine CORNET	Aboubakry SARR
Richard ESCADAFAL	Bernard TOUTAIN

**Membres invités permanents**

Isabelle DROY, IRD  
Pierre FABRE, Ministère de la recherche  
Maude GENTIT, CARI/GTD  
Estelle GODART, MAEE  
Marc FAGOT, MEEDDAT  
Maud LOIREAU, CARI/GTD  
Michel SOULIE, Agropolis International

**Membres de l'équipe d'animation du CSFD et d'Agropolis International**

Isabelle AMSALLEM  
Jean ARTACHO (pour partie)  
Annie MAILLARD  
Olivier PIAU (pour partie)

**Invitées**

Sarah FAYOLLE  
Sandrine JAUFFRET

**Membres du Comité absents excusés**

Jean ALBERGEL  
Alain BOURBOUZE

## **Invités permanents absents excusés**

Taoufiq BENNOUNA, World Bank

Patrice BURGER, CARI/GTD

Constance CORBIER, AFD

Jean-François GIOVANNETTI, MAEE

## **Point 1 - Accueil, adoption de l'ordre du jour**

Le Président accueille les invités et excuse les absents. Il annonce la tenue de la réunion spéciale, sur la question des indicateurs du groupe de travail du CSFD, le lendemain dans la même salle. L'ordre du jour est adopté.

## **Point 2 - Compte rendu des activités du Comité en 2008 et bilan financier**

Le Président commente le projet de compte rendu des activités du Comité en 2008. Le CR se présente différemment sous forme d'un résumé exécutif de 3 pages, structuré en 3 rubriques.

En 2008, le CSFD a poursuivi ses activités de diffusion et de vulgarisation des acquis de la recherche par l'édition du « dossier thématique » n°7 en français sur *la restauration du capital naturel* et de sa « fiche » de synthèse A4 en anglais et français, et par l'alimentation régulière des actualités sur le site web du CSFD. La version anglaise du dossier 7 sortira au cours du premier trimestre 2009.

Le dossier 8, sur *le pastoralisme et désertification*, est en chantier (B. Toutain, A. Bourgeot, Lhoste P., Ickowicz A., Ancey V.). Il est prévu pour courant 2009. La question de la couverture géographique du sujet a été soulevée (le dossier doit-il couvrir les régions agropastorales au-delà du Sahel ?). La question du paysage culturel évolutif de l'agropastoralisme a été également soulevée. Il faudrait faire le point de l'existant, avant d'élargir le dossier. Maude Gentit (GTD) propose de mettre en relation les auteurs avec une ONG en Asie sur le pastoralisme. B. Toutain propose pour la suite de ce dossier, de travailler en Comité de rédaction (la plupart des rédacteurs sont à Montpellier à part A. Bourgeot qui est à Paris). Selon le Président, cela semble faisable en fonction du budget du CSFD.

Le CSFD a été sollicité au cours de l'année 2008 pour différents articles de revue scientifique ou grand public. Le Président réitère sa demande aux membres, de faire part des articles ou des actions de communication qu'ils ont pu produire afin de les intégrer dans le bilan du Comité et dans le site WEB. Le Président a écrit un article dans *Le Monde* de janvier, repris dans dossier et documents de février, sur le sujet d'investir dans les régions arides. Il existe une controverse réelle sur ce sujet. Il a fait également un article dans *Libération*, *Science et Vie*, *la Recherche* entre autres, ainsi que des colloques et séminaires scientifiques. Un voyage de presse a été

réalisé par le CILSS avec des journalistes africains. Les retombées ont été intéressantes. Des interviews radio ont également eu lieu au cours de l'année 2008. Il est souhaité que, lors des interventions, la qualité de membre du CSFD soit mentionnée .

Le Président rappelle que Luc Gnacadja et Nicolas Hulot se sont rencontrés au cours de l'année 2008 afin que le thème de la désertification soit intégré dans le plaidoyer tenu par ce dernier. Un premier texte sur la désertification va être rédigé pour préparer un discours pour Nicolas Hulot. Le président demande aux membres du CSFD de faire passer les messages qu'ils souhaiteraient voir intégrés dans ce discours.

L'exposition du CSFD (*Vivre en terres arides*) est à Poznan (réunion UN sur le climat). L'exposition sera exposée en 2009 au CRDP de Caen. Elle va circuler dans tous les lycées de la Basse Normandie en 2009.

Le CSFD a poursuivi en 2008 ses activités de coopération avec la société civile et les administrations françaises responsables des questions de lutte contre la désertification et de développement des zones arides, avec les instances de la Convention et avec l'OSS. Il a entre autres, participé à un « non papier » sur la désertification et changement climatique qui explique dans les grands traits les liens existants et que le combat est le même. Une réunion très fructueuse a eu lieu avec les scientifiques français membres du GIEC : Jean Jouzel, Marc Gillet et Michel Petit, à l'initiative du MEEDDAT.

LE GTD a organisé différentes formations avec des collectivités territoriales et autres. Le Président du CSFD a participé à plusieurs de ces manifestations organisées par le GTD, notamment à une journée de formation au Nord sur le co-développement (Lille) animé par le GRDR (association de migrants en France). Il est également intervenu sur les conséquences de la désertification. Lors de la journée du 30 septembre 2008, le Président a fait un état des lieux sur la désertification. Les actes viennent de sortir et sont en ligne entre autres sur le web du CSFD. Les actes du colloque « *The future of drylands* » tenu en juin 2008 en Tunisie viennent également d'être publiés (coordonné par l'UNESCO).

Le CSFD a également mené des activités de conseil et d'appui aux décideurs publics français (MAEE et MEEDDAT) dans le cadre de la présidence française à l'Union européenne (PFUE) : voir le point 3 ci-après.

Un débat a suivi sur les projets ANR et FFEM dont il serait souhaitable d'avoir la liste afin de la rendre consultable. Il est rappelé que l'ANR n'est pas tournée vers les PED. Quant aux projets FSP, E. Godart rappelle qu'ils sont à clôturer au plus tard en janvier 2009 et que, jusqu'à présent, rien n'est prévu pour la suite.

La question des priorités des activités de recherche a été ensuite soulevée. Les membres du CSFD pourraient faire ce lien entre la recherche et les émetteurs des projets de recherche (rôle de lobbyiste auprès de ces derniers). Un des thèmes de recherche intéressants serait celui des pratiques paysannes sur la préservation des terres quand il n'y a plus d'aides. Les résultats observés au Niger sont bons et assez étonnants (A. Marty) ainsi qu'au Nord Cameroun (M. Mainguet).

L'IRD a réalisé une fiche sur la désertification à l'usage du ministre de la Recherche, Madame Péresse. Quant au Cirad, B. Toutain rappelle que la dernière structuration a fait apparaître 5 axes. Un 6<sup>ème</sup> a été rattaché sous la pression des chercheurs sur l'environnement, la durabilité agricole et les sociétés (Axe 6 « Mieux comprendre les relations entre l'agriculture et l'environnement et entre les sociétés humaines et la nature, pour gérer durablement les espaces ruraux »). Cependant les termes « désertification » et « dégradation des terres » n'y figurent pas pour l'instant.

M. Leroy note que les liens entre désertification et biodiversité ne sont pas mis en évidence. Il manque un croisement entre les différentes conventions d'environnement.

J.P. Chassany précise que les travaux sur désertification n'ont pas d'affichage clair. Par contre, en économie, de nombreuses activités concernent la LCD : droits de propriétés et la gestion des ressources naturelles ; politiques publiques et production de biens publics ; les indicateurs ; les comportements des agents face à des incitations publiques ; territorialisation du développement durable ; économie de la biodiversité... Il existe à ce propos un centre de ressources localisé à Montpellier : le LAMETA (Laboratoire Montpellierain d'Economie Théorique et Appliquée).

Le président réitère sa demande de faire passer toutes ces informations.

M. Mainguet précise qu'il existe deux aires de recherche sur les pratiques paysannes, au Nord semi aride du Cameroun et dans les milieux oasiens de Tafilalet. Il existe un bilan maintenant. Ces pratiques évoluent vite dans un contexte de crise économique. Cela pourrait faire l'objet d'un dossier thématique du CSFD. Le Président rappelle que le FFEM a fait une brochure sur les pratiques paysannes et leurs coûts. Le fichier sera mis en ligne sur le web du CSFD.

M. Requier-Desjardins souligne que la thématique de la désertification n'existe pas explicitement à l'IAMM. Toutefois, elle est implicite et fait partie de l'axe « développement durable ».

A propos du projet OASIS (projet de challenge programme du CGIAR, orienté vers la désertification), A. Ickowicz confirme que celui-ci est définitivement arrêté.

## ***Bilan financier***

En 2008, le Comité a bénéficié d'une subvention du MEEDDAT de 90 000 Euros et d'une subvention de l'AFD de 50 000 Euros. Le président rappelle le non engagement financier du MAEE et de l'absence de réponse à sa lettre adressée au ministre des Affaires étrangères, cosignée avec P. Burger. Il rappelle également la discussion qui a eu lieu au cabinet du ministre de l'Environnement en juillet 2008. Le président rappelle aussi les contributions en nature d'Agropolis International et du ministère de la Recherche (hommes jours de chercheurs). J. Artacho fait ensuite le point sur le bilan comptable.

### **Point 3 : CR du CRIC et du CST de la convention désertification (Istanbul, novembre 2008)**

M. Fagot fait le point sur les activités françaises « désertification » durant la PFUE.

En ce qui concerne la convention Climat (Poznan, décembre 2008), l'UE y a fait passer un message en matière de dégradation des terres, de séquestration du carbone et d'adaptation. La délégation française avait un mandat des ministres européens de l'environnement (feuille de route) afin que l'UE parle de dégradation des terres à cette occasion. Un non papier a été rédigé en ce sens sur les liens existants entre la désertification et le changement climatique. Pour convaincre les collègues français du climat de l'intérêt du sujet au sein de la convention Climat. Ce non papier a également été diffusé aux collègues européens du Désertification (Bruxelles) pour les aider à convaincre leurs collègues du WPIEI Climat dans leurs pays respectifs. Ce non papier a été d'ailleurs très apprécié.

M. Fagot lit ensuite le paragraphe relatif à la désertification des conclusions du conseil du 20 octobre 2008 établies en vue de la conférence de Poznan. De plus, le Secrétariat exécutif de la convention Climat a fait un papier dans lequel il existe des éléments sur les sols. Une réunion de travail sur l'agriculture et le changement climatique est prévue à la fin du mois de mars 2009. A Poznan, l'UE a œuvré à l'intégration de la problématique des sols dans la convention Climat. Ce fut également le cas par certains pays africains. La prochaine COP Climat à Copenhague n'intégrera pas forcément la problématique des sols. Ce sera peut être le cas à la COP suivante.

M. Fagot rappelle que les sessions du CRIC et du CST de la convention désertification qui se sont tenues à Istanbul en novembre 2008 étaient d'ordre méthodologique. Il rappelle que le WIPIEI désertification à Bruxelles définit les positions européennes. L'année 2008 fut consacrée à la session d'Istanbul. Il rappelle également la stratégie à 10 ans de la convention (COP de Madrid, 2007) qui veut réformer les institutions de la convention ainsi que le format des rapports nationaux. Des indicateurs

stratégiques et opérationnels ont été définis dans ce contexte. Les premiers indiquent les tendances de la désertification et de la dégradation des sols et les deuxièmes les actions des politiques. Il rappelle également le but de la future conférence scientifique qui sera tenue en 2009.

A Istanbul, des éléments d'ordre méthodologiques ont été discutés concernant le programme d'action du secrétariat exécutif de la convention, le CST, le format des rapports nationaux, etc. Les sessions d'Istanbul ont servi à élaborer une feuille de route pour les résultats qui seront présentés à la prochaine COP en 2009. Ces résultats doivent être reçus avant juillet.

R. Escadafal, vice-Président du CST, rappelle le rôle du CST ainsi que les activités entreprises avant et pendant Istanbul. Il a servi de relais auprès du CST pour les positions européennes. En ce qui concerne le travail sur les indicateurs, les sessions à Istanbul du CST ont permis de définir la feuille de route (comment arriver à ce jeu d'indicateurs). Chaque pays a désigné un correspondant scientifique. Le CST a déjà mis en œuvre les recommandations élaborées à Istanbul :

1. Définition d'un jeu minimum d'indicateurs : comment ?
2. Recherche de 3 experts pour définir ce jeu minimum parmi les indicateurs existants. Pour cela un questionnaire d'enquête a été envoyé au correspondant scientifique national des pays affectés. Ce questionnaire a été présenté aux membres du CSFD.
3. Organisation de la conférence scientifique en 2009 pour faire l'état de l'art sur toutes les questions posées par la désertification et celle des indicateurs. Un consortium a été préalablement sélectionné pour l'organisation de cette conférence (DSD, formé par ICRISAT, ICARDA, UNU, JCR d'Ispra et le réseau européen EDN).

L'organisation de cette conférence scientifique sera réalisée selon trois groupes de travail : (1) land quality ; (2) mesure des progrès ;(3). Socio-économiques and knowledge. Le DSD travaille indépendamment du CST. Le président du CSFD est invité au groupe 1 et le GTD au groupe 3. Ces groupes de travail devraient démarrer en janvier 2009. Il reste le problème du financement. Un appel a été lancé en ce sens.

R. Escadafal fait le point sur le fonctionnement des trois groupes de travail du DSD, sur la préparation des documents qui devront présenter l'expertise disponible. Un site web présentera l'expertise. Ces groupes sont ouverts. Le Président du CSFD précise alors que le Comité devrait alimenter ces trois groupes de travail.

R. Escadafal rappelle que le consortium DSD a été spécialement conçu pour l'occasion. Il n'a de mandat que pour cette conférence scientifique. Il rappelle également les critères de sélection des experts (langues et expériences) ainsi que le rôle des trois groupes de travail qui est de rédiger les premiers papiers de position sur leurs sujets respectifs. Le Président du CSFD rappelle les deux moyens pour le Comité d'être visible

et de s'exprimer dans ces groupes de travail : via le CSFD (travail en cours sur les indicateurs) et individuellement (car les groupes sont ouverts).

M. Fagot remercie chaleureusement les membres du CSFD pour leur soutien lors de la PFUE et particulièrement pour leur aide à Istanbul que ce soit pour la coordination européenne ou bien dans les coulisses avec le consortium. Le Président rappelle alors tout l'intérêt des efforts de médiation scientifique par les scientifiques dans ce genre d'instances internationales. Au nom du Comité, il félicite Marc Fagot de tous les efforts qu'il a déployé, avec son équipe, pour le succès de la Présidence française.

### ***Point sur les relations avec le réseau EDN (European DesertNet)***

G. Bégni fait le point sur le réseau. Mariam Akhtar-Schuster, co-présidente du réseau, a finalisé les statuts avec les membres du steering committee. EDN devient DNI (*Desernet International*). Ce sera une association Loi 1901 déposée à Strasbourg en raison des facilités spéciales locales. R. Escadafal travaille actuellement sur les statuts (traduction en français pour les déposer). Il précise que l'implication d'EDN aux groupes de travail du consortium DSD posait problème car il n'avait pas de statut jusqu'à présent mais que c'est une voie importante pour les membres du Comité pour participer à la Conférence.

### **Point 4 : Compte rendu des activités du groupe de travail CSFD sur les indicateurs**

Le Président rappelle le contexte du travail du CSFD sur les indicateurs de la convention. Il rappelle les principales conclusions des réunions de travail précédentes. Il présente ensuite l'état actuel de l'avancement du travail et les quatre listes en cours d'indicateurs :

1. Minimum set nécessaire à la description d'un pays
2. Les indicateurs nationaux
3. Les indicateurs locaux
4. Les indices ou indicateurs complexes

Il rappelle que ces différentes listes ainsi que le futur travail du groupe Indicateurs seront discutés à la réunion prévue à cet effet le lendemain (voir le CR de la réunion du groupe de travail 'Indicateurs' du 19 décembre).

### **Point 5 : Site Internet du CSFD**

O. Piau a brillamment présenté les statistiques de téléchargement des publications du Comité. Il a été noté d'une part le fort téléchargement du dossier 3 sur l'érosion éolienne et d'autre part le faible téléchargement des dossiers en version anglaise et des fiches A4 dans leur ensemble. Il présente le futur site Internet du CSFD qui est en cours de réalisation (O. Piau et I. Amsallem). Celui-ci sera opérationnel le 02 février 2009. Pour

l'instant, il s'agit d'un site en cours de réalisation et il précise qu'il serait utile d'avoir les commentaires sur le site, sa structure et son contenu avant cette date.

Pour cela les membres du CSFD sont invités à aller à l'adresse de travail de ce futur site : [www.csfd.agropolis.fr](http://www.csfd.agropolis.fr) et d'envoyer leurs commentaires au plus vite.

Un débat a ensuite eu lieu sur la structure proposée du site et sur les terminologies employées pour les différentes rubriques. Il a été pris bonne note des différentes observations qui seront intégrées dans ce site en construction.

Une page d'accueil en anglais sera rédigée afin d'orienter les internautes anglophones vers les publications en anglais du Comité.

### **Point 6. Orientations générales du CSFD pour 2009**

Le Président présente sa proposition de termes de références du CSFD pour la période 2009-2011 et les trois points majeurs qu'ils contiennent : (1) diffusion et valorisation des acquis de la recherche ; (2) activités de conseils et d'appui aux décideurs publics français et de participation aux activités du CNULD ; (3) activités d'animation scientifique.

Un débat a suivi cet exposé. Le rôle de facilitateur du CSFD a été abordé ainsi que son rôle d'animateur scientifique (point 3 des TdR). Différentes propositions ont été faites par les membres du CSFD :

- Animation scientifique une ou plusieurs fois par an, p. ex. sur les dossiers thématiques (au début du chantier d'un dossier ou à son lancement p. ex.)
- Invitation de jeunes africains des zones sèches peu expérimentés pour une formation courte (1 semaine par an p. ex.) ou à des ateliers de formations au cours desquelles chaque intervenant du CSFD donnerait quelques heures pour leur exposer un panorama sur la LCD.
- Aborder chaque année un sujet « chaud » pendant un ou deux jours ; ce qui donnerait des possibilités aux étudiants de s'y intéresser et d'y participer. Une réunion préalable permettrait d'identifier ce thème. Cela déboucherait sur l'organisation d'un atelier publique et/ou sur une publication, une controverse... (financement possible à voir avec l'UE, l'ANR...). Le CSFD serait le porteur de l'évènement.
- Il a été demandé si le CSFD pouvait répondre à un appel d'offre de l'ANR. Le Président y a répondu négativement.
- Association à des appels d'offre de l'ANR d'un point de vue financier (faire partie du Comité d'analyse ou autres). Pour le Président, cela semble également difficile.

A. Cornet rappelle que les moyens financiers et humains manquent pour ce type d'activités.

Le positionnement du CSFD avec les programmes européens a été soulevé. Il ne faut pas oublier d'intervenir également auprès des fondations. Il faut une réflexion scientifique préalable. Certains membres ont émis l'idée de reprendre une animation scientifique comme, par exemple, un séminaire interne du CSFD avec, chaque année, un thème à privilégier qui serait fédérateur de plusieurs disciplines (p. ex. la migration fait appel à l'économie, anthropologie, géographie, nomadisme...). L'approche pluridisciplinaire est dans ce cadre fondamentale. La question a été lancée : « comment organiser la discussion scientifique sur des thèmes mobilisateurs ? ». Il serait également nécessaire de s'ouvrir sur d'autres réalités que celles africaines.

Une discussion a également eu lieu sur la représentativité des disciplines scientifiques au sein du CSFD. Pour le renouvellement des membres du CSFD, il est important d'équilibrer les disciplines scientifiques au sein du Comité. Certaines devraient être consolidées comme l'agronomie, la météorologie/climatologie, l'hydrologie, la géomorphologie et tout ce qui touche aux populations (migration, démographie...). Les sciences biologiques « dures » pourraient être également améliorées à travers un physiologiste ou un écologue.

M. Fagot soulève la nécessité que le CSFD soit dans l'actualité des agendas politiques : climat et sécurité alimentaire. Il réitère l'intérêt d'avoir un dossier thématique sur climat et désertification (avec pour échéance la COP Climat à Copenhague en décembre 2009). Idem sur désertification et sécurité alimentaire. En matière de renouvellement du CSFD, il serait pertinent d'avoir les apports nouveaux nécessaires pour répondre à ces problématiques.

Il serait intéressant de lister les fondations intéressées par la LCD qui pourraient financer les activités du CSFD, notamment celles d'animation scientifique. Peut être serait-il nécessaire de recruter quelqu'un pour lister ces fondations. Il serait également pertinent de faire une liste des masters sur la désertification et LCD.

Pour le renouvellement du Comité, le Président rappelle qu'il faudrait que les membres actuels proposent des noms avant fin janvier 2009. Il réitère également son souhait de quitter la présidence du Comité. A. Cornet propose de créer un « vivier » de ressources humaines autour du CSFD qui serait informé et invité aux activités, etc. Il serait pour cela peut être approprié de créer une lettre électronique. A. Marty précise son souhait d'arrêter ; il proposera un remplaçant.

E. Godart présente le nouvel organigramme du MAEE. La DGCID disparaît. Les questions des sols seront traitées au sein de la sous-direction « environnement ». On ne connaît pas encore le nom du contact. Il

semblerait que cette direction soit intéressée d'avoir un appui scientifique. En février 2009, on devrait savoir le nom de cette personne contact.

P. Fabre propose de rajouter aux présents TdR, que le CSFD est un organe indépendant donnant des avis à la demande nationale et internationale ; il doit parler au nom d'une communauté scientifique ; il formule les fondements scientifiques des positions politiques. Pour faire cet appui à des prises de position politique, il est nécessaire de structurer les TdR en 3 domaines comme cela est déjà proposé. Il y a également la notion d'organisation des connaissances. Il serait souhaitable de renforcer le point 2 des TdR en y précisant la diversification européenne ainsi que d'élargir le point 34 car il existe d'autres réseaux européens. En ce qui concerne le point 35, il serait pertinent de préciser qu'il s'agit des pays du Sud qui en ont le plus besoin. Le point 36 devrait être intégré dans le point 2. Il faudrait également rajouter un point 37 qui s'intéresserait à la prospective. Il faut également dire que le CSFD a un rôle d'auto saisine. A. Cornet propose que le point 36 soit divisé en deux : (1) rôle d'influence des structures de financements de la recherche ; (2) Relation avec les institutions de la recherche.

Le Président prend note de toutes ces remarques et précise qu'une nouvelle proposition des TdR sera envoyée à l'usage des trois ministères de tutelle. Il précise également qu'il manque dans les actuels TdR, l'expression du CSFD et de sa légitimation par les institutions de tutelles et instances responsables de la recherche. Il rappelle que le CSFD se doit d'avoir des relations fortes avec les directions des institutions scientifiques et universitaires.

P. Burger remercie ensuite le CSFD car il y a eu un réel échange entre ONG et CSFD en 2008. La société civile et les ONG ont néanmoins une demande vis-à-vis du CSFD concernant le développement des capacités des pays du Sud et le besoin d'évaluation du programme CHORUS. Il rappelle que le CSFD a un rôle de veille et est une force de proposition sur des questions nouvelles (p. ex. sur la question de la vulnérabilité dans les zones arides) Il existe de vraies questions en débat et il n'est pas nécessaire d'avoir des réponses toute faites. Il rappelle qu'il est important de connaître le savoir existant sur ces questions et le rôle des dossiers thématiques du CSFD en la matière. Concernant la recherche de fonds, il propose de faire chantier commun et de développer une stratégie commune avec le CSFD à ce sujet. Il formule également le vœu de pouvoir travailler ensemble sur des « points chauds ». Le Président rappelle le forum Désertif'actions et la bonne synergie qui a existé entre scientifiques et société civile. Ce genre d'actions pourrait tout à fait être renouvelé.

Le Président rappelle aux membres que si un aspect particulier doit être renforcé selon eux dans les TdR, il serait nécessaire de le faire par écrit accompagné de propositions de noms pour le renouvellement. Il réitère

également la demande de trouver des noms de personnes ressources pour faire avancer le thème « climat – désertification ».

### **Point 8 - Divers**

R. Bellefontaine parle du N° spécial 2009 de sécheresse au format électronique consacré à la dynamique des forêts et autres espaces forestiers des zones sèches. La revue souhaiterait publier durant le troisième trimestre 2009 des articles proposant des résultats récents, non encore publiés, décrivant des approches innovantes et des analyses ou des études de cas centrées sur le thème de la dynamique des forêts des zones sèches.

B. Toutain précise qu'à la fin de l'année 2009, aura lieu un colloque international sur le thème du pastoralisme en zone sahélienne (Dakar). Celui-ci pourrait être orienté pour que le thème de désertification y soit traité.

Le Président a ensuite introduit le projet d'atlas mondial sur la désertification (3<sup>ème</sup> version) réalisé par le PNUE et le JCR d' ISPRA ; Michael Cherlet recherche à ce propos des collaborations.

G. Bégni a ensuite parlé de l'Union pour la Méditerranée (UPM), complété par Marc Fagot.

Pour finir, Pierre Fabre félicite chaleureusement le Président du CSFD pour les activités menées par le Comité au cours de ses deux mandats.



**22ème Réunion plénière du CSFD**  
**Agropolis International, Salle du Conseil**  
**Jeudi 18 Décembre 2008**

**Ordre du jour**

*Attention, prière de bien vouloir noter que la réunion débutera à 9h précise afin de pouvoir terminer en fin d'après midi vers 18h30. Le vendredi 19/12 matin sera consacré exclusivement à une réunion spécifique sur les « indicateurs ».*

- 9h **1-** Accueil, adoption de l'ordre du jour ;
- 9h15 **2-** Rapport d'activités 2008 du Président ; bilan financier (MBC, J.Artacho); Discussion .
- 10h30 pause café
- 10h45 **3-** Compte rendu du CRIC et du CST de la Convention « **désertification** » (Istanbul, novembre 2008)  
Compte rendu des activités de la Présidence française de l'UE (PFUE)  
relative aux Conventions « **environnement** » ; perspectives 2009 ;  
Relations avec le réseau **EDN** (MBC, R.Escadafal, A.Cornet, G.Begni, M.Fagot, E.Godart).
- 11h45 **4-** Compte rendu des activités du groupe « **indicateurs** » du CSFD, perspectives 2009 (MBC, R.Escadafal, Isabelle Amsallem).
- 13h- 14h déjeuner
- 14h **5-** Bilan des publications du CSFD : dossiers thématiques, fiches A4, site web ; articles divers, participations à des événements divers  
en 2008 et projets 2009. (MBC, Isabelle, Olivier Piau).
- 15h **6-** Discussion sur les orientations générales du Comité pour 2009 et Après  
Perspectives de financement des activités (MBC, représentants des Ministères, de l'AFD et du FFEM)
- 16h pause café
- 16h15 **7-** Poursuite de la discussion ;  
Renouvellement du Comité pour la période 2009- 2011.
- 18h00 **8-** Divers : Projet UPM (Union pour la Méditerranée), projet d'atlas de la désertification (UNEP, 3<sup>ème</sup> édition), ...
- 18h30 Fin des travaux

**Vendredi 19 Décembre 2008**

- 9h-12h Réunion spécifique consacrée à la poursuite du travail du groupe « indicateurs ».

---

AGROPOLIS INTERNATIONAL

Avenue Agropolis – 34394 Montpellier CEDEX 5 – FRANCE

Tél. : +33 (0)4 67 04 75 75 – Fax : +33 (0)4 67 04 75 99

courriel : [agropolis@agropolis.fr](mailto:agropolis@agropolis.fr) – <http://www.agropolis.fr>